

04.10.2007 - 16:26 Uhr

## Ligue pulmonaire à propos des débats de ce jour au Conseil national concernant la nouvelle loi fédérale pour la protection contre le tabagisme passif

Berne (ots) -

Corinne Zosso, la directrice de la Ligue pulmonaire suisse déclare à ce sujet: "Nous regrettons la décision du Conseil national. Il est très clair que cette décision ne va pas assez loin dans l'esprit d'une protection efficace contre le tabagisme passif dans les locaux accessibles au public et sur les lieux de travail. Le Conseil national a manifestement passé outre - politiquement parlant - la volonté du Peuple suisse. Il a perdu une occasion de prendre enfin des mesures pour une protection efficace contre le tabagisme passif, étant donné que les établissements de restauration et les boîtes de nuit auront la possibilité de se déclarer "fumeurs". Seule une loi fédérale qui vise à une solution uniforme et ne la dilue pas - qui se souhaite des établissements de restauration et des lieux de travail exempts de fumée - protégera efficacement la population suisse des dommages à la santé liés au tabagisme passif. Dans nombres de pays européens, il y a longtemps que l'absence de fumée dans les locaux accessibles au public va de soi. Nous exigeons donc qu'une décision rapide soit prise dans ce sens et qu'une réglementation soit mise en oeuvre pour des locaux de restauration et de travail sans fumée. Tant qu'il n'existera pas de solution uniforme sur le plan national, la Ligue pulmonaire suisse continuera à soutenir les interventions parlementaires cantonales en faveur d'une meilleure protection des citoyennes et citoyens suisses contre le tabagisme passif".

Contact:

Corinne Zosso  
Directrice de la Ligue pulmonaire suisse  
Tél.: +41/31/378'20'50  
Internet: [www.liguepulmonaire.ch](http://www.liguepulmonaire.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000839/100546485> abgerufen werden.